



L'Événement syndical
1005 Lausanne
021/ 321 14 60
www.evenement.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse spécialisée
Tirage: 62'560
Parution: 50x/année

N° de thème: 844.3
N° d'abonnement: 844003
Page: 8
Surface: 29'766 mm²

Retour sur les 75 ans de la Paix du travail

Les contributions au colloque patronal et syndical tenu en octobre 2012 à Tolochenaz ont été réunies dans un livre publié récemment

En 1937, syndicats et patronat de l'industrie horlogère et de celle des machines signaient leurs fameuses conventions dites de «Paix du travail».

En octobre de l'année dernière, pour célébrer les 75 ans de cette paix et s'interroger sur sa signification, un large colloque s'était déroulé à Tolochenaz, en terre vaudoise, rassemblant des représentants du monde patronal, syndical et politique.

Sous la direction de l'historien Olivier Meuwly, les interventions faites durant ce colloque ont été publiées en juin dernier aux Editions Slatkine. L'ouvrage, sobrement intitulé «75 ans de la Paix du travail», est divisé en trois parties. La première débute par la contribution de Renzo Ambrosetti, coprésident d'Unia, qui plaide «pour un nouveau partenariat social dans un esprit de responsabilité commune et de progrès économique et social.» Cette première partie, dans laquelle s'expriment également des représentants des patrons comme Blaise Matthey, directeur de la Fédération des entreprises romandes ou Christophe Reymond du Centre patronal, pose les jalons de la thématique du colloque, ses contours, ses avantages, mais aussi «les questions qui fâchent», indique l'auteur. La seconde partie, avec des contributions d'universitaires notamment,

décrypte la Paix du travail dans ses dimensions sociales, historiques et économiques. En troisième partie, les questionnements sur l'actualité et l'avenir de la Paix du travail et du partenariat social sont soulevés, avec par exemple des contributions sur

les institutions sociales paritaires, la politisation du dialogue social ou encore sur la représentativité syndicale. Outre les intervenants patronaux, relevons les contributions d'Aldo Ferrari, de Pierluigi Fedele et de Saverio Lurati d'Unia.

Le livre se termine sur une synthèse des forces et faiblesses actuelles de la Paix du travail. Sophie Paschoud du Centre patronal vaudois y relève une absence de taille du colloque: la grève. «Lorsqu'on aborde la Paix du travail, on pense inmanquablement aux atteintes qui peuvent lui être directement portées, soit en particulier à la grève.» Elle s'étonne que cette dernière n'ait été évoquée «qu'en passant» tant du côté syndical que patronal alors que le droit de grève est un droit fondamental garanti internationalement. Elle en déduit que ce sont

plutôt les atteintes possibles au partenariat social – dont la Paix du travail est à la fois la condition et la conséquence – qui suscitent aujourd'hui l'inquiétude. Parmi ces atteintes, la tendance des syndicats à vouloir durcir la réglementation du travail par le biais des instruments de la démocra-

tie directe (on pense ici aux initiatives populaires), ce qui, estime-t-elle, risque de mettre en danger l'équilibre subtil et complexe sur lequel repose le partenariat social.

SH ■

Le livre «75 ans de la Paix du travail» est disponible en librairie au prix de 19 fr. Il peut aussi être commandé aux Editions Slatkine, tel. 022 776 25 51 ou www.slatkine.com + frais de port.

